

Le second, conclu avec les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, libère la dynamique des marchés et offre un intérêt particulier pour les milieux d'affaires japonais. Il s'agit d'une façon nouvelle et plus équitable de concevoir les affaires et d'une nouvelle attitude de la part du gouvernement. L'accord prévoit un régime fiscal plus juste pour l'industrie et encourage la participation des compagnies japonaises. Nous portons une attention particulière au projet de gaz naturel liquide de l'Ouest, ainsi qu'à la participation éventuelle de la compagnie nationale des pétroles du Japon à l'exploitation des sables bitumineux et à l'élaboration de nouvelles techniques d'exploration.

Qui dit pétrole, dit naturellement automobiles, et les Canadiens montrent un certain enthousiasme pour les voitures japonaises. Je peux vous dire que nos gouvernements respectifs ont confirmé l'entente au sujet des exportations de produits automobiles japonais au Canada. Les Japonais ont accepté de faire en sorte que le marché canadien ne soit pas perturbé, en échange de quoi ils seront autorisés à accroître leurs exportations en proportion de la croissance globale du marché canadien. À la suite de notre entente, nous prévoyons que les exportations japonaises représenteront environ 18 % du marché en 1985.

Pour notre part, nous cherchons à nous prévaloir des initiatives du gouvernement japonais en vue d'accroître notre part du plus important marché de l'Asie et du Pacifique.

Nous nous réjouissons de la politique de libéralisation annoncée en avril par le Premier ministre, M. Nakasone. Nous accueillons favorablement l'annonce, faite le 30 juillet par le gouvernement japonais, des grandes lignes d'un programme d'action en vue de mettre cette politique en application. Ces initiatives marquent un progrès certain. Nous sommes par ailleurs heureux de voir que le Japon se montre favorable à une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, qui incluraient le commerce des services.

Le Canada, tout comme le Japon, est déterminé à favoriser et à préparer la tenue de ce qui serait la huitième série de négociations dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Cette question est régulièrement abordée aux rencontres quadripartites des ministres du Commerce, qui réunissent deux fois par an les représentants du Canada, du Japon, du Marché commun et des États-Unis. J'ai eu le plaisir d'accueillir en juillet, à